SEANCE N° 6/2019 DU 27 NOVEMBRE 2019

Début: 16.00 heures

Présents:

CSV LSAP

WOLTER Michel, Bourgmestre CRUCHTEN Yves, Conseiller
PIRROTTE Frank, Échevin RUCKERT Arsène, Conseiller, excusé
STURM Richard, Échevin THILL Jos, Conseiller

SCHOLLER Guy, Conseiller FUSULIER Lucien, Conseiller BRUCH Jean-Marie, Conseiller DUPREL Mireille, Conseillère

HAMES Joseph, Conseiller SCHMIT Danielle, Conseillère

DÉI GRÉNG D P

SIEBENALER-THILL Josée-Anne, Échevine FUNCK Nico, Conseiller

BECK-STIEFER Antoinette, Conseillère

ORDRE DU JOUR:

- 1) Communications du collège échevinal.
- 2) Tableau de préséance des membres du conseil communal Modification.
- 3) Présentation des budgets rectifié 2019 et initial 2020.
- 4) Syndicats intercommunaux et autres organismes Remplacement de M. Marc Hansen.
- 5) Commission de l'environnement Modification M. Jeff Künsch remplacera M. Serge Defays en tant que secrétaire.
- 6) Commission de la circulation Modification M. Alain Blasen remplacera M. de Sam Loes en tant que secrétaire.
- 7) Déclaration d'utilité publique Projet de construction d'un bassin déversoir RÜB avec collecteurs d'amenée à Clemency.
- 8) Sicona approbation du programme d'action 2020.

9) Règlements temporaires de la circulation, édictés par le conseil communal.

10) Règlements temporaires de la circulation, édictés par le collège des bourgmestre et

échevins - Confirmation.

11) Questions et réponses.

Séance publique

Avant le début de la séance, Madame Antoinette Beck-Stiefer est assermentée en tant que

nouveau membre du conseil communal. Elle remplace Monsieur Marc Hansen qui, pour des

raisons personnelles, a donné sa démission du conseil communal le 24 octobre 2019.

Point 1: Communications du collège échevinal.

Bourgmestre Michel WOLTER (CSV): Le 24 octobre 2019, Monsieur Marc Hansen a

démissionné de sa fonction de membre du conseil communal, car la triple charge de conseiller,

député et pharmacien indépendant, était trop importante. Bien entendu, nous respectons cette

décision, et remercions Monsieur Hansen pour son dévouement au cours des huit dernières

années. Marc Hansen a toujours pris position sur tous les dossiers importants et s'est

particulièrement investi dans les questions climatiques. Avec Monsieur Hansen, nous perdons

un collègue très dévoué et compétent.

Nous accueillons aujourd'hui un nouveau membre parmi nous. Antoinette Beck-Stiefer est

connue de nous tous depuis de nombreuses années pour son dévouement, en particulier dans

le domaine culturel, et nous découvrirons au cours des semaines et des mois à venir qu'elle

saura également s'impliquer dans tous les autres domaines de la politique locale.

Je voudrais expliquer brièvement la situation actuelle concernant la tornade. Plus de 4.000

dossiers ont été soumis aux compagnies d'assurance, et quelque 40 millions d'euros ont déjà

été versés aux victimes de la catastrophe naturelle. De manière générale, on entend

actuellement beaucoup d'éloges pour les assurances. Les dossiers sont traités assez

rapidement, et avec une certaine mansuétude.

60 demandes ont été introduites au ministère de la Famille, dont 23 seulement ont été

considérées comme complètes. Jusqu'à présent, dans dix de ces dossiers un soutien financier

a été accordé pour un montant total de 168.000 €. Le ministère a annoncé dans la presse que

le délai d'introduction des demandes a été prolongé jusqu'au 31 mars 2020. Cette décision

2

résulte toutefois d'une discussion téléphonique. Premièrement, le ministère a argumenté que les victimes de la tornade savaient que les demandes devaient être déposées avant le 1er novembre. Cependant, nous n'étions pas d'accord, car il était convenu que l'aide devait être réalisée en trois phases: d'abord les compagnies d'assurance prendraient leurs responsabilités, ensuite le ministère de la Famille, et enfin les dons collectés seraient distribués. Il est donc important de clarifier quels dommages ne sont pas couverts par l'assurance afin de pouvoir ensuite soumettre une demande au ministère de la Famille. En conséquence, nous distribuerons un bulletin d'information dans la Commune pour informer tous les sinistrés qu'ils doivent soumettre leur demande d'ici le 31 mars 2020 et, le cas échéant, pour avoir l'assistance de l'Office social pour remplir la demande.

Dans les semaines à venir, nous souhaiterions organiser une deuxième réunion avec des représentants du ministère de la Famille, les compagnies d'assurance, Caritas, Croix-Rouge, les organisations humanitaires, et les deux communes touchées. Avant tout, il est important de définir des critères pour la distribution des dons. Il faudra donc clarifier quels sont les dommages qui ne sont pas remboursés par l'assurance, quelle partie est prise en charge par le ministère de la Famille, et finalement ce qui reste exactement.

J'aimerais maintenant donner la parole à Madame Beck-Stiefer pour son discours d'investiture.

Conseillère Antoinette BECK-STIEFER (déi gréng): Je suis active dans notre Commune depuis plus de 20 ans, et je suis ravie de pouvoir participer également à ce niveau à la politique communale. En plus des domaines dans lesquels je me suis engagée jusqu'à présent, s'ajouteront à présent d'autres domaines. Ensemble, depuis les élections communales, nous avons élaboré un grand projet tourné vers l'avenir, qui doit être mis en œuvre. Je remercie Marc Hansen pour tout le travail qu'il a accompli ces dernières années. Je vais essayer de m'impliquer avec le même engagement pour notre Commune. Outre les objectifs climatiques que nous devons absolument atteindre, je suis particulièrement soucieuse de la culture, de la jeunesse et du troisième âge. Dans le domaine de la cohésion sociale, il y aura beaucoup plus de tâches à accomplir dans les années à venir, notamment à cause de la construction de la structure pour réfugiés, et je serai particulièrement impliquée à ce niveau.

Échevine Josée-Anne SIEBENALER-THILL (déi gréng): J'ai fait connaissance d'Antoinette Beck-Stiefer il y a plus de vingt ans, une femme très engagée auprès de "déi gréng Käerjeng", et elle n'a pas perdu son élan depuis. Présidente de longue date au sein de diverses commissions communales, elle a plusieurs mérites, tels que l'organisation des cours du soir variés ou de voyages culturels annuels. Elle est un vrai talent d'organisation, et je suis heureuse de pouvoir travailler plus étroitement avec elle maintenant.

J'aimerais aussi revenir sur les huit dernières années, lorsque Marc Hansen était assis à côté de moi à cette table. Au nom de notre section, je lui exprime ma sincère gratitude pour son fort engagement politique au sein du conseil communal. Nous comprenons que les fonctions de député, de conseiller communal et de pharmacien indépendant sont difficiles à concilier, et nous respectons sa décision, qui lui permettra de disposer de plus de temps pour son travail à la Chambre des députés et pour sa famille. Dans cette perspective, il avait déjà cédé son poste de président de la commission de l'environnement et de la circulation, où il avait notamment élaboré la charte du climat pour les clubs locaux et le chemin à l'école "Clausi".

Je tiens également à remercier personnellement Marc Hansen. Après quelques années en tant que seule représentante de « déi gréng » dans ce groupe, j'ai d'autant plus apprécié sa présence collégiale et constructive. Depuis la signature du pacte climat en 2013, nous avons tous les deux été très impliqués dans l'équipe climat, et Marc Hansen est donc également responsable des résultats obtenus. En 2015, nous avons réussi à atteindre 52,3% du catalogue de mesures, et d'obtenir ainsi le deuxième niveau.

Antoinette Beck-Stiefer prend désormais le poste de Marc Hansen au sein de l'équipe climat. À ce titre, elle a déjà assisté au deuxième audit hier qui a duré sept heures. Nous espérons atteindre le cap des 60%, et nous attendons avec impatience le résultat qui sera présenté à la mi-décembre. Le pacte sur le climat se poursuivra au-delà de 2020, et j'ai hâte de travailler avec Antoinette pour atteindre le troisième niveau, soit les 75%.

Avec une quatrième femme, cette ronde masculine s'enrichit de plus en plus au pouvoir de force féminine et nous sommes sur la bonne voie d'un conseil communal paritaire. Je souhaite à Antoinette Beck-Stiefer beaucoup de succès et de satisfaction dans sa nouvelle fonction, et à nous tous une bonne coopération.

Conseiller Yves CRUCHTEN (LSAP): Nous ne pouvons que nous rallier à nos orateurs précédents, et exprimer notre gratitude à Marc Hansen pour ses services et son dévouement pour les citoyens de notre Commune. Nous comprenons et respectons sa décision, même si nous en sommes désolés. Nous accueillons maintenant avec Madame Beck-Stiefer un nouveau membre parmi nous, que nous connaissons depuis longtemps comme une personne très dévouée. Nous lui souhaitons beaucoup de satisfaction dans son nouveau rôle et beaucoup de succès dans la réalisation des objectifs qu'elle s'est fixés.

Bourgmestre Michel Wolter (CSV): Je pense que nous pouvons tous nous joindre à nos orateurs précédents.

Point 2 : Tableau de préséance des membres du conseil communal - Modification.

Bourgmestre Michel WOLTER (CSV): Comme le prévoit la loi, la démission de Monsieur Hansen et l'accession de Madame Beck-Stiefer donnent lieu à un nouveau classement que le conseil communal doit approuver.

1	Michel WOLTER	CSV	09.10.2011
2	Yves CRUCHTEN	LSAP	09.10.2011
3	Jos THILL	LSAP	09.10.2011
4	Richard STURM	CSV	09.10.2011
5	Frank PIRROTTE	CSV	09.10.2011
6	Danielle SCHMIT	CSV	09.10.2011
7	Joseph HAMES	CSV	09.10.2011
8	Josée-Anne SIEBENALER-THILL	déi gréng	09.10.2011
9	Arsène RUCKERT	LSAP	09.10.2011
10	Guy SCHOLLER	CSV	09.10.2011
11	Lucien FUSULIER	LSAP	23.01.2012
12	Nico FUNCK	DP	13.07.2015
13	Mireille DUPREL	LSAP	19.02.2016
14	Jean-Marie BRUCH	CSV	08.10.2017
15	Antoinette BECK-STIEFER	déi gréng	27.11.2019

Approbation unanime.

Point 3 : Présentation des budgets rectifié 2019 et initial 2020.

Bourgmestre Michel WOLTER (CSV): Je voudrais placer la présentation du projet de budget de cette année sous le titre « Un budget pour nos citoyens », car lors de la présentation, vous vous rendrez compte que de nombreux investissements seront faits pour nos citoyens dans les mois et les années à venir. Auparavant, je voudrais remercier toutes les personnes impliquées dans la rédaction du projet de budget, notamment notre secrétaire adjoint, Claude Freichel qui, en raison de l'absence du secrétaire communal pour raisons de santé, a dû assumer une double tâche sur plusieurs mois, tout en réussissant à présenter le projet de budget dans les délais.

La situation financière de la Commune est saine. Cependant, cette situation n'est pas seulement liée à l'approche prudente et consciencieuse de la politique de la commune de

Käerjeng, mais surtout au développement dynamique des allocations de l'État au cours des dernières années. Nous pouvons ainsi constater une augmentation de 33%, à savoir 8,6 millions d'euros, de la somme des financements publics et de la l'impôt commercial entre les comptes de fin d'exercice 2016 et la proposition de budget pour 2020. L'année 2019 se distingue par une différence d'environ 5 millions d'euros entre les recettes ordinaires prévues et rectifiées au budget ordinaire, ce qui conduit à une capacité d'investissement plus élevée qui nous permet d'investir dans des projets à long terme pour les générations futures.

Notre **capacité d'investissement** est donc intacte. Les comptes de fin d'année pour 2018 se clôtureront à environ 5 millions d'euros de plus que dans le budget rectifié de la même année, les dépenses étant toujours évaluées de manière à garantir une certaine flexibilité dans chaque projet extraordinaire. Si on y ajoute les recettes supplémentaires provenant des fonds publics mentionnés ci-dessus, on obtient un transfert d'environ 20 millions d'euros, que nous pouvons inscrire au budget 2020. Le budget 2019 devrait générer un excédent de 4 millions d'euros, notre réserve s'élevant à 1,5 million d'euros et nous recevrons toujours 6 millions d'euros en fonds de fusion. Nous avons donc 31,5 millions d'euros. Si nous estimons le bénéfice ordinaire de 8 millions d'euros par année pour les quatre ans à venir, 32 millions d'euros supplémentaires seront ajoutés, ce qui nous laissera 63,5 millions d'euros disponibles à la fin de la législature.

En l'absence de chute conjoncturelle, il ne devrait donc pas être difficile de clôturer tous les projets que nous avons lancés, et auxquels nous nous attaquerons dans les mois à venir d'ici à la fin de 2023, sans autre emprunt bancaire. Notre capacité annuelle d'investissement est limitée à environ 12-15 millions d'euros, car notre service technique ne pourrait faire face à une charge supérieure.

La dette résiduelle de la Commune s'élève à 6,8 millions d'euros à la fin de l'année 2019 et à 5,6 millions d'euros à la fin de l'année 2020. Avec une population d'un peu moins de 10.500 habitants, la dette par habitant ne représente que 538 €. Sans autre emprunt, la Commune de Käerjeng sera pratiquement exempte de dettes à la fin de l'année 2023.

Nous voulons poser quatre **grands accents** en 2020. Nous voulons utiliser les fonds disponibles et les investir dans des projets qui coûteront plus de 40 millions d'euros au total.

Nous souhaitons acquérir des biens immobiliers pour un peu moins de 9 millions d'euros et, surtout, élargir intelligemment notre réserve de terrains à bâtir de plus de deux hectares, afin de les mettre à disposition des générations futures. La zone à acquérir sera constructible d'ici 5 à 10 ans. C'est donc un investissement à long terme. Après avoir acquis 5 hectares dans la zone « Op Acker » en 2011, ce sera la deuxième fois dans l'histoire de la commune de Käerjeng que nous allons acquérir une grande réserve de terrains à bâtir.

Nous planifions depuis quelques années la construction d'une école fondamentale avec une maison relais à Bascharage, où se trouve aujourd'hui le « Hall 75 ». En février 2020, nous présenterons au conseil communal le projet qui coûtera environ 20 millions d'euros. 800.000 euros seront inscrits dans le budget 2020 pour ce projet.

800.000 euros sont également prévus dans le budget de l'année à venir pour la construction d'une nouvelle salle des fêtes à Clemency. Ce projet sera également présenté en février. L'estimation devrait se situer entre 8 et 10 millions d'euros. Ce bâtiment améliorera le centre de Clemency, et s'adaptera au réaménagement que nous avons entrepris avec le nouveau parking et le précoce.

Un montant de 2 millions d'euros est prévu en 2020 pour les travaux du boulevard Kennedy, un projet qui nous coûtera au moins 10 millions d'euros. Malheureusement, le planning prévu par l'État ne sera pas respecté. Les travaux ne commenceront pas avant septembre 2020, ce qui implique un décalage de 6 mois de la construction du parking.

40 millions d'euros seront consacrés à ces trois projets majeurs, dont 3,6 millions l'année prochaine. Notre capacité d'investissement sera donc limitée pour les trois prochaines années. Ces projets sont très importants car ils représentent des investissements dans notre population, nos enfants, nos infrastructures et la coexistence dans notre commune.

En plus de ces projets majeurs, nous souhaitons également créer de **nombreux accents plus petits**.

Un point est la **modernisation de nos services**. Les tâches et les demandes de notre Commune augmentent sans cesse et il est important de fournir à nos citoyens le meilleur service possible grâce à une administration moderne et à un personnel motivé. Dans ce contexte, l'année 2019 est une année clé: par exemple, nous avons renforcé notre personnel dans l'Éco-Centre, dans l'équipe jardinage et dans l'équipe des concierges, et nous avons mis en place une équipe d'administrateurs d'entrepôts. Nous avons également élargi notre collaboration avec Pro-Actif pour aider nos salariés. L'ordre public a été créé en 2018 et renforcé en 2019 avec un deuxième agent. L'année prochaine, nous allons embaucher une troisième personne. Avec deux nouveaux salariés, nous avons créé un « Service des parcs » et avons ainsi assuré l'entretien de nos terrains de jeux et de nos parcs. Au service Recette de la Commune, nous avons compensé le départ à la retraite d'un fonctionnaire en embauchant une autre personne. À moyen terme, les attributions de ce service seront élargies. Au Service technique, nous avons renforcé l'équipe par l'engagement d'un deuxième architecte, et nous avons embauché une

troisième personne pour le Service voirie. De plus, après deux démissions, nous avons embauché un nouvel ingénieur et un conseiller écologique. Cinq personnes s'occupent du nouveau service « Pedibus Käerjeng ». Notre école de musique s'est réorientée et s'appuie de plus en plus sur la musique contemporaine. Le Service scolaire a été renforcé par un quatrième fonctionnaire, notant qu'un fonctionnaire se consacrera mi-temps aux différentes mesures en faveur de l'emploi. En fin de compte, nous avons effectué une nouvelle ventilation de la masse salariale des ouvriers,- les coûts de salaires seront ventilés annuellement de façon flexible et plus réaliste sur les différentes fonctions du budget.

L'année prochaine, nous devrons relever le défi de réorganiser notre Secrétariat général, déjà sous-occupé, pour compenser les départs en retraite imminents. Nous devrons renforcer notre équipe Relations publiques en vue des tâches qui nous incomberont dans le cadre du projet « Esch 2022 ».

Toutes ces mesures pour élargir nos compétences ont bien sûr un impact sur notre budget. Par exemple, les salaires passeront de 14.273.000 € en 2018 à environ 16.524.000 € au budget 2020, soit une augmentation d'environ 15% pour une vingtaine de nouveaux collaborateurs.

Comme mentionné précédemment, l'État ne pourra pas respecter le calendrier des travaux au boulevard Kennedy. Il en va de même pour le parking de la gare. Il y aura également un retard sur le projet du **contournement**. En fait, les responsables de l'Administration des Ponts et Chaussées auraient dû présenter l'avant-projet détaillé lors d'une réunion du conseil communal en mai 2019. Interrogé, le directeur de l'Administration des Ponts et Chaussées m'a assuré que l'avant-projet détaillé était pratiquement achevé. La réunion d'information prévue avec le ministre compétent se fera également attendre.

Au lieu «Op Acker», les travaux avancent à plein régime. La route d'accès vers la **maison de soins** et la **structure pour réfugiés** est en cours de construction. La convention pour cette dernière a déjà été signée, et la structure devrait être prête pour l'été 2021. Concernant la maison de soins, nous attendons actuellement les détails de la part de Servior.

Nous avons également progressé en matière d'incendie et de secours et avec l'archevêché. L'accord signé avec l'archevêché a déjà été approuvé par le conseil communal. Dans ce contexte, il y a encore quelques détails à clarifier concernant la facturation des frais de chauffage pour les églises de Fingig et Linger. Le 8 novembre, il y a eu une réunion dans le cadre de la convention avec le Centre d'Incendie et de Secours, qui a bien progressé. L'accord devrait être prêt à être signé au premier trimestre de l'année prochaine. Entre-temps, la nouvelle caserne des pompiers, qui est prévue en face des terrains de tennis de Linger, n'a pas

beaucoup progressé. Il est désormais clair qu'en plus des services d'incendie et de secours, la Police s'y installera également.

En ce qui concerne **l'école de musique**, je peux signaler qu'après de longues négociations avec la commune de Sanem, celle-ci a finalement cédé et a contribué avec près de 45.000 euros aux frais des 57 étudiants de sa Commune qui fréquentent notre école de musique.

De nombreux autres points méritent d'être mentionnés: les campagnes de sensibilisation dans le cadre du pacte climat, l'extension du service « Pedibus », l'achat de vélos électriques et de véhicules électriques pour la flotte automobile communale, l'installation de distributeurs d'eau et d'abris-vélos ainsi que l'extension de la mobilité douce. Au niveau informatique, nous prévoyons pour l'année prochaine une « City App » et un « E-Raider » numérique. L'accord avec l'organisation humanitaire « Eng oppen Hand fir Malawi » sera prolongé. Le jumelage avec la ville de Gaflenz fête ses 40 ans. L'augmentation de l'indemnité de compensation de 50% à 65% se traduit par des dépenses supplémentaires de 75.000 € au budget. Les premiers travaux de rénovation sont en cours sur le campus « Op Acker »: 122.000 € sont réservés aux travaux de la maison relais et 300.000 € pour la première partie des travaux de toiture. La modernisation du parc de véhicules et des matériaux coûtera environ 660.000 € en 2020, et l'achat d'un nouveau tracteur pour le garde-forestier coûtera 360 000 €. Nous prévoyons d'étendre encore plus notre coopération avec Pro-actif. Pas moins de 2,75 km de chemins ruraux sont à rénover l'an prochain, pour un coût de 203.000 €. Nous envisageons d'acheter un bâtiment dans la zone artisanale, puis de le revendre pour mettre fin à une affaire juridique en cours. Les travaux dans les « Rue de la Gare » et « Rue de Fingig » à Clemency nous coûteront 200.000 € supplémentaires, car il a été établi que l'Administration des Ponts et Chaussées avait apparemment oublié d'inclure les raccordements des maisons. Pour le parc de Hautcharage, nous demanderons un crédit supplémentaire de près de 500.000 € afin de rendre les terrains de pétanque compétitifs, entre autres, et de payer les travaux d'élimination imprévus dans les fondations.

Certains **projets ont été achevés** en 2019. Les travaux de voirie « Rue Théophile Aubart » sont terminés. Les dernières factures ont été réglées pour le « Käerjenger Treff ». Après avoir terminé la « Rue des Prés » à Bascharage, les travaux sur la « Rue Belair » commenceront sous peu. Le nouveau bâtiment préscolaire a été inauguré à Clemency. Les travaux de réparation de la piscine de l'école de Bascharage sont terminés. Nous avons encore étendu notre réseau de fibres optiques et connecté certains bâtiments. Entre Linger et Hautcharage, l'approvisionnement en eau a été renouvelé, ainsi que l'éclairage du terrain de football de Clemency. En outre, nous avons réaménagé les locaux du service Recette et de l'Office social. L'ensemble de ces projets s'élève à 6.045.000 € au budget rectifié.

De nombreux **projets** sont toujours **en cours d'exécution**. Les logements pour étudiants, subventionnés à 70%, progressent assez bien après de petites difficultés de démarrage. Les

projets « Rue de Fingig / Rue de la Gare », « Rue des Prés / Rue Belair » et « Parc à Hautcharage » ont déjà été mentionnés. Le futur « Scoutshome » devrait être achevé pour Pâques 2020. L'agrandissement de l'atelier communal devrait être achevé d'ici juin 2020 et l'approvisionnement en eau entre l'avenue de Luxembourg et la zone d'activité est en cours de renouvellement.

Toute une série de nouveaux projets sera entamée en 2020. Nous investissons environ 9 millions d'euros dans l'acquisition de biens immobiliers et de terrains à bâtir. 2,9 millions d'euros iront aux stations d'épuration SIACH et SIDERO. Pour 2 millions d'euros, l'infrastructure souterraine des rues « Rue Jean-Pierre Thiry », « Rue Nic. Roth » et « Rue Eugène Mouschand » à Hautscharge sera renouvelée. Un montant supplémentaire de 2 millions d'euros est affecté aux travaux du «boulevard Kennedy». Suite à un sondage auprès des associations locales, nous envisageons de réaménager le « Chalet Bommertbësch ». L'achat et la vente d'un bâtiment dans la zone artisanale ont déjà été évoqués. Nous prévoyons d'investir 1 million d'euros dans l'achat de logements pour réfugiés, et ces transactions pourraient éventuellement être subventionnées à 100%. Un million d'euros a également été affecté au réaménagement du terrain de jeu de l'école «Op Acker». 770.000 €, respectivement 800.000 € ont été inscrits pour la nouvelle salle des fêtes de Clemency et la nouvelle école fondamentale de Bascharage. La modernisation de la flotte automobile a déjà été thématisée. Les projets d'aménagement urbain séparés «Gloesener» et «Bechel Phase 5» devraient démarrer, et pour lesquels nous avons prévu 770.000 € au budget, mais sans savoir si nous en aurons besoin. Pour 550.000 €, nous souhaitons donner un coup de neuf aux terrains de tennis de Clemency. Maintenant que nous avons l'approbation nécessaire, nous pouvons enfin renouveler le pont « Am Stach » (120.000 €). Deux des terrains de football du « Käerjenger Dribbel » ont atteint la fin de vie et doivent être rénovés (100.000 € pour l'étude). Dans le cadre du sentier de randonnée «Red Rock Trail» de l'UNESCO, nous souhaitons transformer l'ancienne école de Linger en auberge (100.000 €). Pour 50.000 €, une étude devrait montrer comment réaménager l'appartement au-dessus du bistrot de Linger. Nous investissons également 100.000 € dans le cimetière de Bascharage, où les chemins doivent être rénovés et une étude sera lancée pour une nouvelle morgue. 300.000 € sont nécessaires pour les travaux de toiture des bâtiments individuels du campus « Op Acker ». Pour l'ensemble de ces projets, un peu moins de 24 millions d'euros ont été inscrits au budget 2020.

En fin de compte, nous planifions à plus long terme. Nous aimerions lancer un concours d'architecture pour la construction d'un nouveau bâtiment pour l'administration communale. Nous voyons actuellement deux emplacements possibles: d'une part l'emplacement actuel de la Commune avec ses alentours, d'autre part l'emplacement de l'École du Centre. Par ailleurs, nous souhaitons lancer une étude pour le «Centre sociétaire» de Linger, qui dépend cependant du projet du «Fonds du Logement», alors que pour ce dernier nous devons actuellement constater un arrêt complet.

Je vous remercie pour votre attention. Il y a beaucoup de travail, et je pense qu'il est important que le conseil communal soit bien informé. Il y a deux ans, nous nous sommes fixé des objectifs ambitieux et nous sommes en train de les atteindre pas à pas. Enfin et surtout, l'évolution positive de la conjoncture aide également. Étant donné que nous voterons sur la proposition de budget lundi prochain, je demanderais aux membres du conseil communal d'adresser toutes les questions qu'ils pourraient avoir au Secrétariat général d'ici demain soir afin qu'on puisse y répondre lundi.

Point 4 : Syndicats intercommunaux et autres organismes – Remplacement de M. Marc

Hansen.

Bourgmestre Michel WOLTER (CSV): Avec sa démission du conseil communal, Monsieur Marc Hansen démissionne également de tous les postes au conseil d'administration des différents syndicats communaux et établissements publics. Le collège échevinal propose que tous ces postes soient occupés par Madame Antoinette Beck-Stiefer. Il s'agit des conseils d'administration du Klimabündnis Lëtzebuerg, Minett-Kompost, SIKOR, Sudgaz, Verkéiersverbond et Sécurité Routière.

Approbation unanime.

Point 5 : Commission de l'environnement – Modification - M. Jeff Künsch remplacera M.

Serge Defays en tant que secrétaire.

Bourgmestre Michel WOLTER (CSV): Après la démission de Monsieur Claude Besch, Monsieur Serge Defays a temporairement occupé le poste de secrétaire à la commission de l'environnement. Maintenant que nous avons un nouveau spécialiste de l'environnement en la personne de Monsieur Jeff Künsch, nous proposons qu'il soit nommé secrétaire de ladite commission.

Approbation unanime.

Point 6 : Commission de la circulation - Modification - M. Alain Blasen remplacera M. de

Sam Loes en tant que secrétaire.

Bourgmestre Michel WOLTER (CSV): Dans la commission de la circulation, Monsieur Sam Loes avait temporairement repris le poste de secrétaire après le départ de l'ingénieur communal Claude Goedert. Récemment, un nouvel ingénieur a été embauché en la personne de Monsieur Alain Blasen, et nous proposons à présent qu'il occupe le poste de secrétaire de la commission de la circulation.

Approbation unanime.

Point 7 : Déclaration d'utilité publique - Projet de construction d'un bassin déversoir RÜB avec collecteurs d'amenée à Clemency.

Bourgmestre Michel WOLTER (CSV): L'objectif de ce projet international de construction d'une station d'épuration à Grass est de poser de nouveaux égouts. Ce projet ne devrait pas être un problème en soi, mais pour ce faire il nous faut l'accord des propriétaires de toutes les parcelles concernées. Monsieur Sturm expliquera les détails de la problématique.

Échevin Richard STURM (CSV): Il s'agit d'un grand projet Interreg qui a été élaboré en 2015 et concerne le traitement des eaux usées de Fingig, Clemency, Sélange, Grass, Kahler, Sterpenich, Autelbas, Barnich, Rosenberg, Kleinbettingen, Hagen et Steinfort. Le syndicat SIDERO a pu obtenir l'autorisation de tous les propriétaires fonciers, sauf un. Des tuyaux se trouvent déjà dans les terrains de ce propriétaire, et il ne s'agit que de poser des tuyaux plus gros pour satisfaire au projet. Étant donné que c'est indispensable pour la mise en œuvre de l'ensemble du projet, le syndicat nous a demandé, en tant que conseil communal, de déclarer l'utilité publique afin de pouvoir procéder, le cas échéant, à une expropriation.

Bourgmestre Michel WOLTER (CSV): Aujourd'hui, il s'agit donc de déclarer l'utilité publique du projet. S'il n'est vraiment pas possible de trouver un arrangement avec le dernier propriétaire, on pourra, dans une deuxième phase, lancer la procédure d'expropriation.

Conseiller Arsène RUCKERT (LSAP): Je connais le propriétaire en question et j'ai essayé de lui parler. Il a répondu que le consentement ne manquait pas, mais qu'il y aurait encore un besoin de clarification avec la commune. Il veut faire dégager l'accès vers sa propriété.

Bourgmestre Michel WOLTER (CSV): Le problème est que cet accès passe par la piste cyclable, et donc il ne peut y avoir d'accord de la part de l'État. Il existe un autre accès.

Échevin Richard STURM (CSV): Au cours des derniers mois, nous avons clarifié toutes sortes de choses avec la famille du propriétaire, à l'exception de ce point. Nous avons essayé de régler la question en toute bonne foi, mais si une autorité étatique décide qu'il n'est pas possible de

créer un accès à cet endroit, alors ce n'est malheureusement pas possible.

Bourgmestre Michel WOLTER (CSV): Il y a une servitude et il y a déjà des tuyaux dans ce

terrain. Il s'agit simplement de poser des tuyaux plus gros. Le propriétaire ne subirait pas de

dommages.

Une chose doit être claire: si nous n'avançons pas dans ce projet, il ne sera plus possible de

construire à Clemency et Fingig. Nous en discutons depuis 3 ans maintenant, et ce n'est pas

concevable qu'un projet d'une telle importance régionale échoue à cause d'une seule personne.

Conseiller Yves CRUCHTEN (LSAP): Nous reconnaissons l'importance du projet, et sommes

d'accord avec le principe de l'utilité publique.

Approbation unanime.

Point 8 : Sicona – approbation du programme d'action 2020.

Échevine Josée-Anne SIEBENALER-THILL (déi gréng): Récemment, lors d'une réunion du

conseil d'administration de SICONA, j'ai constaté que le programme d'action annuel n'était pas

présenté au conseil communal de toutes les communes. Cependant, nous pensons que la

présentation, pour une question de transparence, est très importante.

Les travaux SICONA pour l'année à venir s'élèvent à environ 255.000 €, dont la commune de

Käerjeng, comme dans les années précédentes, devra supporter environ 147.000 €.

Avec 176.600 €, la majeure partie des dépenses concerne la maintenance des biotopes

existants. Ceci comprend la taille des haies en hiver, l'entretien des étangs et des vergers avec

leurs clôtures, le fauchage des prairies maigres et l'entretien du «Wall» le long de la zone

industrielle.

Le deuxième poste, avec 42.000 €, est investi dans les campagnes d'information et de

sensibilisation. Cette dépense comprend les plantes vivaces dans le cadre de « l'Aktioun

Päiperlek » et les après-midis écologiques réguliers pour les enfants, ainsi que le projet « Natur

genéissen ». De plus, quatre panneaux d'information seront réparés ou remplacés.

13

La création de nouveaux biotopes est subventionnée à 90-100%. Il est prévu de créer un verger avec 31 arbres fruitiers à haute tige, ainsi que des bordures écologiques avec des haies et des arbres.

Le budget prévoit également de la cartographie, l'établissement de plans de gestion et des négociations avec les agriculteurs. Dans le cadre du projet «Life», des initiatives sont toujours en cours pour acquérir des propriétés intéressantes à des fins de conservation de la nature. Des actions sont également prévues pour protéger les espèces animales menacées, telles que la chouette chevêche, la chouette effraie ou les différents types d'hirondelles.

Toutes ces mesures coûteront 147.000 € à la Commune.

Approbation unanime.

Point 9 : Règlements temporaires de la circulation, édictés par le conseil communal.

Bourgmestre Michel Wolter (CSV): Le conseil communal est appelé à approuver deux règlements temporaires de la circulation.

Approbation unanime.

Point 10 : Règlements temporaires de la circulation, édictés par le collège des bourgmestre et échevins – Confirmation.

Bourgmestre Michel Wolter (CSV): Pour des raisons d'urgence, pas moins de 11 règlements temporaires de la circulation ont dû être édictés par le collège échevinal, et doivent à présent être approuvés par le conseil communal.

Approbation unanime.

Point 11 : Questions et réponses.

Conseiller Yves CRUCHTEN (LSAP): Nous avons récemment entendu parler de la réorganisation du réseau de bus RGTR. Comment la Commune a-t-elle été informée à ce sujet? Y a-t-il eu une implication de la commission de la circulation? Le collège échevinal a-t-il rendu un avis à ce sujet?

Échevin Frank PIRROTTE (CSV): On nous a demandé de donner un avis à ce sujet. La commune de Käerjeng est affectée par la réorganisation proposée, dans la mesure où des lignes express individuelles traverseront la Commune, et qui circuleront entre Pétange et Luxembourg. La ligne 215, de Biff via Linger, Hautcharage et Bascharage vers Luxembourg, sera remplacée par une ligne 711 avec un terminus à la gare de Pétange, qui ne s'arrêtera pas dans les quartiers de Biff et Bomicht.

L'avis est en cours d'élaboration par notre personnel et contient une remarque concernant les lignes qui doivent circuler jusqu'à la gare de Bascharage, ce qui ne sera pas possible pendant une longue période en raison des travaux sur le « Boulevard Kennedy ». Pour Fingig et Clemency, aucun changement notable ne devrait se produire. Le transport scolaire est actuellement exclu de la réorganisation.

Conseiller Yves CRUCHTEN (LSAP): Merci pour les explications. Nous suggérons que ce sujet soit également discuté au sein de la commission de la circulation.

Bourgmestre Michel WOLTER (CSV): Nous avons le sentiment qu'il n'y a pas de communication entre les différentes autorités de l'État. Les changements impliqueront une phase d'adaptation. Nous n'apprécions pas que l'arrêt « Biff » soit supprimé. Je ne pense pas que notre opinion entraînera des modifications. Je crains également que le transport scolaire ne s'avèrera plus coûteux pour la Commune à l'avenir.

Conseiller Arsène RUCKERT (LSAP): Pendant les travaux de construction entre Linger et Hautcharage, il y avait beaucoup de trafic entre Gelange et Clemency. La route y a beaucoup souffert.

Bourgmestre Michel WOLTER (CSV): Cette rue a été récemment rénovée, mais elle n'est pas à la hauteur d'une telle densité de circulation.

Conseillère Danielle SCHMIT (CSV): Dans la « Rue de l'Eau », très peu de conducteurs respectent la limitation de vitesse de 30 km/h. Je me demande s'il ne faudrait pas opter pour des passages piétons surélevés. Dans d'autres endroits, cette mesure a pu calmer le trafic.

Bourgmestre Michel WOLTER (CSV): Nous avons réservé 30.000 € pour une étude afin de voir de quelle manière il est possible de calmer la circulation dans la « Rue de l'Eau ». Notre commission de la circulation s'en chargera également. Dans la « Rue de Schouweiler », nous

testons actuellement des mesures d'apaisement de la circulation sous forme de bosses, que

nous pouvons prévoir au niveau de notre Commune si nécessaire.

Conseiller Jos THILL (LSAP): Le positionnement de ces bosses me semble illogique,

puisqu'une est située approximativement au milieu du parc plutôt qu'aux deux extrémités.

Bourgmestre Michel WOLTER (CSV): La raison en est qu'une distance minimale est à

respecter par rapport à une intersection.

Conseiller Guy SCHOLLER (CSV): Et le bistrot « Féngerer Stuff »? Le bistrot est rarement

ouvert depuis plusieurs semaines.

Bourgmestre Michel WOLTER (CSV): La Brasserie recherche un autre gérant, car le gérant

actuel n'est apparemment sur place qu'une fois par semaine.

Conseiller Yves CRUCHTEN (LSAP): A l'occasion des travaux du « Boulevard Kennedy », le

collège échevinal devra s'assurer que les passages pour piétons soient plus visibles et mieux

placés. Par exemple, il y a actuellement un passage juste après le virage à gauche à la gare en provenance de Sanem. Des manœuvres de freinage dangereuses se produisent régulièrement

à cet endroit.

Bourgmestre Michel WOLTER (CSV): Aussi à cet endroit, nous ne pouvons pas faire ce que

nous voulons parce que c'est une route de l'État.

Conseiller Arsène RUCKERT (LSAP): Dans la « Rue Nicolas Meyers », non loin de l'hôtel

Gulliver, il y a un passage pour piétons qui n'a pas les panneaux d'avertissement bleus et blancs

habituels.

Bourgmestre Michel WOLTER (CSV): Notre personnel technique s'occupera du dossier.

Fin de la séance: 18h10

16